

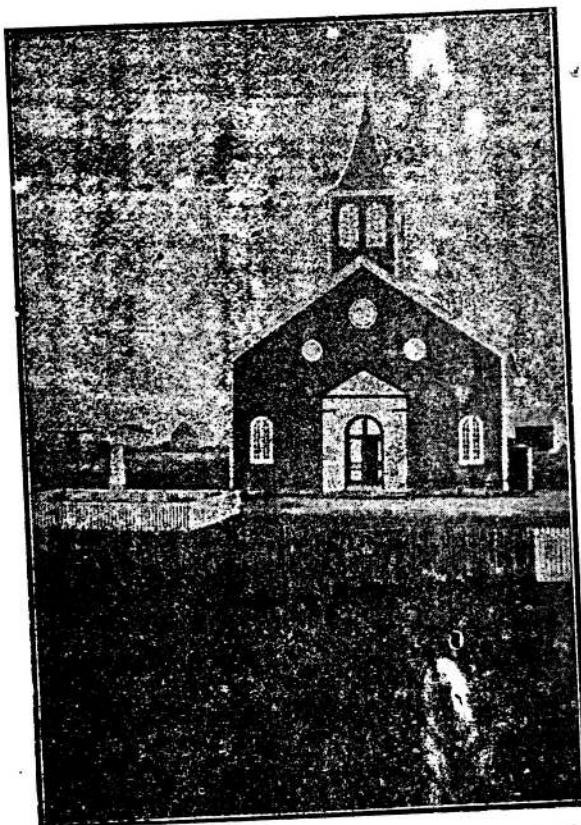
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

(27^e année - No 313)

MARS 1950



L'église de Miquelon.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f
Canada : 100 f. ; Etranger : 120 f

Calendrier du Mois d'Avril 1950



1 Samedi.— Confessions à partir de 9 h. le matin, et de 3 h. le soir.

2 Dimanche.— Dimanche des Rameaux.— A 6 h., communion pascale des dames et jeunes filles.— 9 h. 30 Bénédiction des Rameaux et messe basse.— Aux Vêpres, sermon de clotûre de la mission des Dames et jeunes filles et bénédiction apostolique.

3 Mercredi.— Confessions à partir de 5 h.

6 Jeudi.— Jeudi-Saint.— Institution de la Sainte Eucharistie.— A 6 h. 30 et 7 h. 10, communion des personnes qui ont une raison sérieuse pour ne pas attendre la messe.— A 8 h., Grand'Messe puis procession au reposoir.— Adoration du T. S. Sacrement toute la journée.— A 8 h., Heure Sainte et amende honorable à N. S. ; pour Adoration nocturne des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B.— La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'au Gloria de celle du Samedi-Saint.

7 Vendredi-Saint.— Mort de Notre-Seigneur.— A 8 h., office : adoration de la Croix et messe des Présanctifiés.— A 2 h., Chemin de la Croix ; puis vénération de la relique de la vraie Croix.— A 8 h., chapelet, sermon sur la Passion, chant du Stabat.

8 Samedi-Saint.— 7 h. ¼, office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux ; puis Grand'Messe, à laquelle on peut communier. Distribution de l'eau bénite.— Dans la soirée, confessions.

9 Dimanche.— PAQUES.— A 10 h., Messe pontificale.— A 2 h. 30, Vêpres. Salut.

10 Lundi.— Lundi de Pâques.— Messes à 6 h., et 7 h. 30.— Grand'Messe à 10 h.— Le soir à 8 h., complies et salut.

11 Mardi.— A 7 h. messe du Tiers-Ordre.

16 Dimanche.— Dimanche de Quasimodo.

17 Lundi.— St Anicet.

21 Vendredi.— St Anselme.

22 Samedi.— St Soter et St Caïus.

23 Dimanche.— 2ème après Pâques.

24 Lundi.— St Fidèle.

25 Mardi.— St Marc, évangéliste.— A 6 h., chapelet, Litanies des saints et Salut.

26 Mercredi.— Solennité de St Joseph.— A 6 h., chapelet et Salut.

27 Jeudi.— St Pierre Canisius.

28 Vendredi.— St Louis Marie Grignion de Montfort.

29 Samedi.— St Pierre, martyr.— A 7 h messe des enfants de Marie.

Avis

A partir du 1er avril les messes auront lieu les dimanches et fêtes à 6 h., 7 h. 30, 9 h. 30 et 11 h.

La PREMIÈRE COMMUNION des enfant arrivant à l'âge de 7 ans aura lieu le DIMANCHE 7 MAI.— L'EXAMEN aura lieu le JEUDI 27 AVRIL.

La fête de la COMMUNION SOLENNELLE et de la RENOVATION des VOEUX du BAPTÈME est fixée au DIMANCHE de la Ste TRINITÉ, 4 Juin. Il y aura CONFIRMATION cette année pour les enfants de la communion et pour les personnes de plus de 12 ans qui ne l'auraient pas reçue.



Actes Paroissiaux

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1950)



BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 29 janvier. SLANEY Guy-Pierre ; Parrain : Noël Arthur ; Marraine : Hélène Slaney. (oubli du mois dernier)

Le 16 février. TÉLETCHÉA Rubens-Jean ; Parrain : Bernard Téletchéa ; Marraine : Huguette Téletchéa — CHATEL Raymond-Roger ; Parrain : Fernand Châtel ; Marraine : Ernestine Foliot. — *Le 5 mars.* MAHÉ Serge-Anthony ; Parrain : Jean Girardin ; Marraine : Alice Turpin. — *Le 12.* DINARD Odile-Paulette ; Parrain : Georges Disnard ; Marraine : Paulette Cloony.

MARIAGES — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 9 mars. André De ARBURN et Marie DINARD.

SÉPULTURES.— A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 18 février. Andrée AUDOUX, née Ruault, 28 ans. — *Le 27.* Anita OLIVIER, née Disnard, 26 ans.

Fernand LÉVÈQUE

Exportation : Travail direct avec fabricants
4 rue Marsoulan, PARIS (XII^e)

A Vendre

Un **TERRAIN**

S'adresser à à M. Pierre CORMIER, Saint-Pierre



Pour suivre la vie de l'Eglise

2 avril. — Fête de St François de Paule.

François né à Paule, en Calabre, fut accordé aux prières de ses parents par Dieu et reçu le nom de François d'Assise. A treize ans, il demande qu'on le conduise au Couvent des Cordeliers de San Marco, en exécution de la promesse faite à son sujet : il n'y reste qu'un an, revient auprès des siens, mais uniquement pour vivre en ermite et s'imposer de rudes pénitences. Attirés par sa réputation de sainteté, des disciples viennent à lui pour servir Dieu sous sa conduite, il construit une église non loin de Paule et jette les fondements d'un nouvel ordre, auquel par humilité il donnera le nom de frères Minimes. Sous sa règle, il faudra s'astreindre à une vie de grande pauvreté et à un carême particulièrement rigoureux. Bientôt en raison de ses prophéties et des miracles qu'il opère, la maison que François habite est surnommé le couvent des Miracles. Le roi Louis XI veut absolument l'avoir auprès de sa personne ; pour arriver à ses fins, il fait intervenir le roi de Naples et le pape Sixte IV ; seul un commandement du pape peut décider François, qui, n'étant pas prêtre, refuse absolument de se laisser ordonner, ne demande que la faveur de pouvoir bénir les cierges et les chapelets. Arrivé à Plessis-les-Tours, où réside le roi de France, l'humble religieux jouit d'un grand crédit auprès de Louis XI ; il lui déclara pourtant qu'il ne peut le guérir et l'invite à se préparer à la mort. Il réussit à calmer l'infortuné monarque, l'assiste à ses derniers moments.

Charles VIII autorise François à établir en France des Couvents de son ordre. L'humble religieux passa dans notre pays les vingt-cinq dernières années de sa vie et mourut saintement au Couvent de Plessis-les-Tours le 2 avril 1507.

5 avril. — St VINCENT FERRIER.

Vincent, véritable enfant de bénédiction, et annoncé comme tel à ses pieux parents naquit à Valence, en Espagne, vers 1350. Baptisé le 23 janvier il reçut le nom du glorieux martyr dont on célébrait la translation. Les premières années de celui qui devait être un grand thaumaturge sont marquées par un miracle de résurrection. A dix-sept ans, il entre chez les Dominicains ; après de brillantes études, il est appliqué à l'enseignement dans sa ville natale et il y prêche en même temps avec succès. Le démon commence à semer des épreuves sous ses pas. Deve



nuprieur du couvent de Valence, il se laisse gagner à la cause de Clément VII dans l'affaire du grand schisme d'Occident. Plus tard Pierre de Lune, qui a pris le nom de Benoit XIII, comme pape d'Avignon, fait venir Vincent à sa cour. Cependant celui-ci continue ses missions apostoliques pour lesquelles il obtient un succès prodigieux, non seulement en Espagne mais en France, en Italie, en Belgique, en Bretagne. Il sème pour ainsi dire les miracles sous ses pas. des foules nombreuses se mettent à sa suite et se livrent à toutes les rigueurs de la pénitence. En moins d'une année il évangélise la Bretagne et une partie de la Normandie. Après l'Avent de 1418, il se rend à Vannes où il doit bientôt mourir. Ses compatriotes de Valence lui envoient une supplique dans laquelle ils lui demandent de venir terminer ses jours au milieu d'eux. Il cède à leurs instances et s'embarque pendant la nuit ; mais la Providence le ramène à Vannes où la fièvre le saisit. Il conserve néanmoins toute sa connaissance, règle lui-même les prières à réciter pour ses derniers moments, reçoit l'absolution, l'indulgence plénier, le saint vaticane, se fait lire la passion de Notre Seigneur, récite lui-même les sept psaumes de la pénitence, puis le Psautier. Il expire le mercredi de Passion, mercredi 5 Avril 1419.

Année Sainte

Faveur du Jubilé.

La faveur essentielle de l'Année Sainte, c'est l'octroi, à certaines conditions, d'une indulgence plénier solennelle. Cette indulgence est dite « plenissima, très plénier ». Certes, l'application de n'importe quelle indulgence plénier signifie remise totale de toute peine due aux péchés. Mais cette remise n'est pleinement efficiente que dans la mesure où l'âme est effectivement purgée de toute attache au moindre péché, plongée dans une union maxima avec Dieu. L'indulgence du Jubilé ne diffère donc objectivement en rien des indulgences plénières communes. Si on la dit cependant « très plénier », c'est que les solennités de l'Année Sainte, les pratiques et l'esprit qu'elle comporte, sont éminemment propices à faire naître dans l'âme un amour parfait de Dieu et, par conséquent, à la disposer convenablement en vue de bénéficier réellement de la remise totale des peines dues au péché.

Conditions pour l'octroi de l'indulgence

Le Jubilé 1950 s'étend du 24 décembre 1949 à midi au 25 décembre 1950



à minuit. Trois conditions sont requises pour bénéficier de l'indulgence :

1) *Visite des quatre basiliques romaines* : Saint Pierre, Saint Paul hors les Murs, Saint Jean de Latran, Sainte Marie Majeure. On peut faire ces visites dans n'importe quel ordre et n'importe quel laps de temps. Cette visite doit comporter, dans chaque basilique : la récitation de trois Pater, Ave et Gloria, et d'un Credo, la récitation d'un autre Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife. Cette visite doit être distincte de l'assistance à une messe de précepte.

2) *La Confession* : la confession est requise, même si l'on est en état de grâce. Elle doit être autre que la confession annuelle de précepte. On peut faire cette confession jubilaire à n'importe quel moment et partout, même hors de Rome, avant ou après le pèlerinage. Et il n'est pas nécessaire que ce soit une confession générale.

3) *La Communion* : une communion autre que la communion pascale est également requise. Comme la confession, on peut la faire partout et à n'importe quel moment de l'année.

On bénéficie de l'indulgence, une fois ces trois conditions pesées : visite, confession, communion, quel que soit l'ordre adopté. On peut gagner l'indulgence autant de fois que l'on veut, dès l'instant qu'on remplit à nouveau les trois conditions. On peut appliquer ces indulgences soit aux vivants soit aux défunt.

Le fait d'avoir gagné cette ou ces indulgences en 1950 n'empêchera nullement qu'on puisse en bénéficier à nouveau en 1951, quand le Jubilé sera étendu hors de Rome.

Si, après s'être confessé, on perdait l'état de grâce avant d'avoir accompli les autres conditions (sauf la communion, bien sûr), on ne serait pas obligé de se confesser à nouveau pour gagner l'indulgence, à condition toutefois de faire un acte de contrition parfaite.

Fidèles privilégiés.

Peuvent gagner l'indulgence du Jubilé, déjà pendant l'année 1950, sans avoir à se rendre à Rome :

1) toutes les religieuses, quelles qu'elles soient, même les tertiaires, y compris novices et postulantes ;

2) toutes les femmes, non religieuses, employées dans un couvent ; les dames pensionnaires ; les jeunes filles, élèves d'établissements, même les demi-pensionnaires, à l'exclusion des externes ;

3) parmi les religieux hommes, seulement les religieux remplissant certaines conditions de clôture, tels que les Trappistes et les Chartreux ;

5) les fidèles des deux sexes, emprisonnés, exilés ou empêchés de venir à Rome par la législation de leur pays ;



5) les malades et infirmes, et tous ceux qui les soignent. salariés ou non ;

6) tous les fidèles ayant 70 ans accomplis :

7) les travailleurs manuels qui ne disposent pas de congé pour se rendre à Rome.

Pour gagner l'indulgence, toutes ces personnes auront à se confesser, à communier, à prier aux intentions du Souverain Pontife (un Pater, Ave et Gloria). En outre, les Ordinaires et les confesseurs fixeront la manière de remplacer similairement la visite, prescrite aux autres fidèles, des quatre basiliques romaines.

Comme les « Romés », ces fidèles pourront gagner l'indulgence autant de fois qu'ils satisferont aux conditions prescrites.

ECHOS du MOIS

Mercredi 15 février. — Les jeunes gens du Foyer Paroissial donnent ce soir leur séance annuelle, qui connaît un grand succès.

Jeudi 16. — Arrivée du « Palitana » et du « Thomas S. Gortone » qui repartent le lendemain.

Dimanche 19. — C'est le dernier dimanche avant le Carême. Il voit comme d'habitude le commencement de l'adoration des Quarantes Heures qui continuera demain et mardi.

Mardi 21. — Mardi gras, journée de réjouissances pour grands et petits.

Arrivée du petit chalutier « Les Barges III ». Il vient faire soigner un blessé, c'est le premier chalutier français de l'année.

Mercredi 22. — Mercredi des Cendres. Le P. Heudes ouvre le soir les prédications du carême.

Jundi 23. — Départ du chalutier « Les Barges III ».

Vendredi 24. — Temps très froid et violent coup de vent d'ouest. Le verglas et le vent rendent la circulation très difficile. Dans la matinée le vent est si fort qu'il emporte une cheminée de l'Ecole Ste Croisine qui défonce le toit. D'autres accidents du même genre arrivent ailleurs, notamment au séchoir de la Morue Française. Heureusement que cela se produit vers midi, alors qu'il n'y a plus d'enfants à l'école, ni d'ouvriers au séchoir....

Samedi 25. — Le temps est plus calme le matin, mais se gâte un peu dans l'après-midi.

Ce mois de février se termine avec un peu de beau temps. L'hiver de cette année est plus dur que d'habitude. Le froid est plus tenace, on ne



pas voit ces alternances de gel et de dégel des années précédentes, et neige sans être très abondante, tient bon.

Mercredi 1^{er} mars. — Arrivée du « Miquelon » avec la Poste.

Vendredi 3. — Arrivée du chalutier « L'Heureux » venant déposer un malade, ainsi que du « Duguay-Trouin qui repart immédiatement.

Samedi 4. — Départ du « Miquelon ».

Mardi 7. — Arrivée du chalutier italien « Genepesca », pour déposer lui aussi un malade et prendre de l'eau. Il repart le lendemain.

Jeudi 9. — Arrivée du « Miquelon » avec la Poste.

Samedi 11. — Départ du « Miquelon » pour Halifax.

Dimanche 12. — Commencement de la Mission des hommes. Le P. Michel, prédicateur, l'inaugure l'après-midi après les Vêpres, devant une belle assistance.

Lundi 13 — Les chalutiers sur les bancs signalent des pêches médiocres et du très mauvais temps.

Mardi 14. — L'avion de la M. C. A. qui devait venir aujourd'hui est retardé, la piste de St Pierre étant impraticable à cause de la glace.

Mouvement des passagers. — Le 13 janvier, Arrives par *avion*, venant du Canada : M. M. R. Melanson, R. Mac Donald, L. Bonnavares, F. Laffitte, R. Blin. Partis par ce même *avion* à destination du Canada : M. M. Girardin, M et Mme G. Dagort et leur fille.

Le 18, Arrivés par « Miquelon » venant de France : M. M. H. Jeanpierre, E. Gilbert ; Mmes E. Guillou, L. Gilbert, O. Bonnavares et 2 enfants ; Mlles P. Guillou, R. Gilbert.

Le 20 — Arrivé par *avion*, venant du Canada : M. G. Coutance.

Le 21. — Parties par « Miquelon » à destination du Canada : Mme D. Nicolas et Mlle C. Poirier.

Le 31. — Partis par *avion* à destination du Canada : M. M. Lévy, C. Lévy, L. Blin ; Mmes Lévy, L. Blin ; Mlles J. Lévy, Y. Tillard.

Le 6 février, Arrivés par « Miquelon » venant du Canada : M. M. Jh. Vidal, G. Jones ; Mme L. Valiquet.

Le 11, Arrivée par *avion* venant du Canada : Mlle A. Plantegenest. — Partis par ce même *avion* à destination du Canada : M. M. G. Jones, R. Melanson ; Mme M. Champdoizeau.

Le 13, Arrivés par le « Miquelon » venant du Canada : M. M. André Bertrand, H. Marcus ; Mme H. Bertrand.

Le 22, Arrivé par *avion* venant du Canada : M. Jh. Grosvalet, — Partis par ce même *avion* à destination du Canada : M. F. Robert, M. et Mme Bertrand.

Le 1^{er} mars. — Arrivée par « Miquelon » venant du Canada : Mme M. Champdoizeau.

Le 2, Partis par avion à destination du Canada : M. et Mme Desmarais et deux enfants, M. et Mme G. Lesénéchal et leur enfant, M. A. Briand.
Le 9, Arrivé par « Miquelon » vénant du Canada : M. Th. Mac Gowan.
Le 11, Partis par « Miquelon » à destination du Canada : M. MacGowan
Le 15, Arrivés par avion venant Canada : M.M. Charuel, Mac Donald ;
Mme Charuel.



L'Église (suite)

Dédicace des églises

L'Eglise catholique attache aux lieux du culte une grande attention. Elle y voit le signe de l'alliance nouvelle et définitive de Dieu avec le peuple chrétien. L'église est la maison de Dieu, le lieu du sacrifice qui consacre la présence de Dieu au monde. L'église est la réalité dont le temple déjà si somptueux de Salomon n'était que l'image. Elle figure à la fois le corps mystique de l'assemblée chrétienne, épouse du Christ, et la Jérusalem future que constituera le royaume céleste. Elle figure également la grandeur consacrée du chrétien.

Aussi la construction d'une église est-elle entourée d'imposantes cérémonies. L'évêque se déplace, ou mandate un délégué personnel, pour en marquer et bénir l'emplacement, pour y bénir et sceller la première pierre. Quand l'église est achevée, ont lieu les cérémonies. Toute église paroissiale, si elle remplit les conditions voulues pour cela, doit être consacrée. Les rites de la dédicace sont d'une grande somptuosité. Le prélat consécrateur doit jeûner, la veille d'une consécration comme la veille d'une ordination. La journée est précédée d'une veillée auprès des reliques de la future église.

La cérémonie de la dédicace commence par des aspersions extérieures, puis par le tracé, avec des cendres bénites répandues sur le pavé de la nef, d'une immense croix de Saint André. Sur l'un des croisillons, l'évêque trace de sa crosse tous les caractères de l'alphabet grec ; sur l'autre, ceux de l'alphabet latin. Ainsi se marquent à la fois l'universalité et l'éternité de l'Eglise, la prise de possession du lieu par le Christ. Ainsi la croix de Saint André représente le monogramme du Christ.

L'évêque prépare ensuite une eau bénite spéciale, dite eau grégorienne, mélangée de sel, de cendre et de vin. L'eau signifie pureté ; le sel, exorcisme ; la cendre, contrition ; le vin, abondance des dons célestes. De cette eau, il marque en haut et en bas la porte principale de deux si-



gnes de croix, l'autel de cinq (un au centre, quatre aux extrémités). Ensuite l'autel est aspergé l'autel dont il fait sept fois le tour, et l'église qu'il parcourt trois fois. Puis à lieu la translation des reliques qui seront cimentées dans l'autel ; encensements multiples ; onction de l'autel aux cinq endroits déjà lustrés : deux fois avec l'huile des catéchumènes et une fois avec le saint chrême ; onctions sur toute sa surface avec l'huile des catéchumènes et le saint chrême mélangés ; enfin, onctions sur les murs de l'église, aux douze signations de croix.

Ensuite, retour à l'autel et embrasement sur celui de cinq croix de cire et de cinq grains d'encens. Puis, onctions nouvelles à la base et aux angles de l'autel. Enfin, a lieu la Messe de la Dé dicace, office dont l'église célébrera chaque année l'anniversaire.

Les conférences de Carême du R. P. Riquet Le Chrétien face aux athéismes

Refuser Dieu, n'est-ce pas trahir l'homme ?

A son retour de Dachau et de Mauthausen, le R. P. Riquet, appelé par le cardinal Suhard dans la chaire de Notre Dame, plaçait, dans sa première série de conférences, le chrétien face aux ruines. La voix que nous entendons était celle d'un témoin ; la voix d'un Français et d'un prêtre qui, aux pires heures de l'univers concentrationnaire, n'avait jamais douté de l'homme et reprenait du fond des abîmes le cri ardent et l'affirmation catégorique de l'apôtre : **Nous, nous croyons à l'amour....**

Avec une ferme et courageuse audace, avec loyauté et probité, le R. P. Riquet rappela, comme il devait le faire les années suivantes, la doctrine de l'Eglise, définissant les grands chapitres d'une morale à partir du commandement suprême : la charité, face à l'argent, face à la vie, face au pouvoir. S'il ne voila jamais la vérité, jamais non plus l'orateur ne cache sa volonté de compréhension, son amour de toutes les âmes, définissant tous les devoirs du chrétien par l'amour de l'homme en Dieu et de Dieu dans l'homme.

Mais alors, justement, la question se pose de savoir ce que devient cette morale d'amour si l'on supprime Dieu.

Le fait des athéismes contemporains rend cette question singulièrement actuelle. Des millions d'hommes aujourd'hui semblent faire profession de matérialisme et d'athéisme. D'autres, plus nombreux encore, vivent pratiquement « sans Christ, sans espérance et sans Dieu dans le

monde ». Bien plus, il arrive que ces sans-Dieu, ces néo-païens, ces laïques, fassent preuve d'un dévouement, d'une générosité, d'une fraternité que n'égale pas toujours le courage, le désintéressement, la charité de certains qui se proclament chrétiens ou se posent en champions de la civilisation chrétienne. De là, pour les chrétiens, une inquiétude, un problème, un doute....

Cependant, à l'expérience, l'humanisme athée dans ses formes diverses, individualistes, collectivistes, libérales ou totalitaire, se révèle cruellement oppresseur, étouffant et inhumain. Pour être vrai, l'amour de l'homme ne peut accepter volontier d'être inefficace, stupidement passif ou pieusement maladroit. Mais, pour être à la fois efficace et vrai, nous croyons qu'il doit s'unir à Celui qui, « ayant merveilleusement fondé la dignité de la personne humaine, l'a rétablie plus merveilleuse encore ».

A cette morale de la charité qui fut le thème de toutes ces précédentes conférences — car il nous mit toujours en présence du Christ et plaça toujours le Christ en présence du problème, — le R. P. Riquet veut donner, cette année, son fondement théologique en montrant qu'il n'y a point d'amour possible et efficace s'il ne s'enracine en Celui que Dante nommait *il primo amore*, le premier Amour.

L'Autel

Tout, dans l'église, converge vers l'autel : le Pontife siège à sa droite, le prêtre officiant à sa gauche, le clergé l'entoure comme une garde d'honneur. Ce n'est pas l'accessoire le plus important, mais bien le seul meuble qui soit indispensable dans l'édifice sacré et sans lequel on ne peut vraiment parler de « lieu de culte » ou d'« offices sacrés ». C'est à ses pieds que prêtres et évêques sont ordonnés, que les religieuses prononcent leurs vœux, que les époux se donnent le sacrement de mariage ; c'est sur l'angle de sa pierre que le moine signe la charte de sa profession.

Nous allons parler successivement de l'évolution historique de l'autel, des accessoires qui l'accompagnent, de sa décoration.

Historique de l'autel.

Le mot latin « altare » signifie « table élevée ». Primitivement, ce fut une simple table, sans doute en bois, ayant la forme, soit d'un demi-cercle, soit d'un rectangle ouvert sur un côté, à la manière de la Table de la Sainte Cène. Des textes du IV^e siècle nous apprennent qu'on se servait encore à cette époque d'autels en bois. Mais déjà, à la même époque,





Saint Augustin parle de la consécration de la pierre d'autel, et nous savons que les chrétiens de Rome, célébrant les saints mystères dans les cimetières souterrains de la ville, les « catacombes », se servaient des tombeaux des martyrs comme tables d'autel.

De cette double origine d'une table à manger et d'un tombeau de martyr, l'autel tirera sa forme essentielle et définitive à travers les siècles. Un Concile tenu à Epône, en 517, rendit l'autel de pierre obligatoire.

Sous le règne de Constantin, naquit l'usage du *ciborium*, sorte de dais de pierre, de métal ou de bois, que les Romains plaçaient au-dessus des statues de leurs dieux. Ce dais, porté par quatre colonnettes, insigne de la royauté chez tous les peuples, convenait donc bien à l'autel. Il avait en outre l'avantage de préserver la table eucharistique des déchets de pierre, de ciment ou de bois qui pouvaient tomber de la voûte. L'usage du *ciborium* se répandit assez vite en Orient et en Occident ; il subsista plus particulièrement à Rome où il avait pris naissance et, aujourd'hui encore, nombreux sont, dans la Ville Sainte, les autels surmontés de ce dais.

Les autels primitifs sont de petites dimensions, pour recevoir seulement le calice, la patène et le livre des évangiles ; c'est seulement au XII^e siècle qu'on trouve l'autel orné de deux flambeaux flanquant une croix centrale. Les fleurs ne sont employées, très discrètement d'ailleurs, qu'au XVI^e siècle.

Le *tabernacle* n'apparaîtra qu'assez tard. Jusqu'au IX^e siècle, on consacrait seulement les hosties nécessaires à chaque messe ; un simple coffret fermant à clef en contenait quelquesunes pour les malades, et on apportait ce coffret sur l'autel pour la sainte messe. Le Droit Canon actuel, promulgué en 1919, codifia tous les usages anciens, en exigeant que le tabernacle soit solidement fixé à l'autel.

(à suivre)

A VENDRE

(à l'Ile-aux-Marins)

Une maison ancien Café

Une maison famille

Un magasin et une presse à morue.

S'adresser à Mme Alfred COUÉTIL

Un RADIO à batteries « GROSLEY », 8 lampes,

S'adresser à M. Marcel BRIAND, Miquelon



Un devoir grave

Il n'y a pas de sujet plus urgent, plus capital que celui des lectures. La plupart des vies perdues ou manquées le sont par la faute de lectures imprudentes ou mal comprises. Or, les parents qui sont si préoccupés de l'hygiène et de la nourriture corporelles de leurs enfants, s'en remettent facilement au hasard pour les nourritures intellectuelles.

Voici quelques conseils. Que les parents ne s'effraient pas de ces vingt devoirs : on les distingue pour les exposer, mais dans la pratique ils se réduisent à une affectueuse préoccupation.

**

Première catégorie de devoirs : VEILLER

1^{er} devoir : Ouvrir l'œil sur le problème : la jeunesse lit beaucoup aujourd'hui.

2^e devoir : Prendre conscience de la gravité et de la complexité de ce problème.

3^e devoir : Avoir le sentiment du danger : les Parents ne voient pas toujours la terrible influence de la lecture : s'interroger soi-même : écouter les aveux des autres.

4^e devoir : Favoriser quand même la lecture.

5^e devoir : Surveiller intelligemment les lectures : affirmer notre droit de regard : livres et périodiques qu'on ne lit pas ; danger des livres dissolvants : livres policiers et livres satiriques, journaux et périodiques.

**

Deuxième catégorie de devoirs : PROTEGER

6^e devoir : Écarter les lectures dangereuses : savoir interdire, oser interdire et donner les raisons ; assainir l'atmosphère par des protestations et pétitions ; armer les jeunes contre le danger de la mauvaise lecture.

7^e devoir : Inculquer des convictions solides : la lecture est un précieux et plaisant loisir ; les lectures médiocres font perdre le temps ; les bonnes lectures sont de merveilleuses forces pour la vie ; la mauvaise littérature fait grand tort à la France aux yeux des étrangers.

8^e devoir : Démolir les objections et les préjugés qui viennent : 1^o du désir de ressembler aux autres ; 2^o du prestige de l'art ; 3^o de la certitude qu'on ne se laissera pas salir ; 4^o de la conviction qu'à un certain âge et à petite dose cela n'est pas dangereux ; 5^o de l'obligation où l'on se croit de tout savoir ; 6^o de la pensée qu'on se vaccine contre le mal ; 7^o de la laideur du mal dépeint.

9^e devoir : Faire prendre de sages habitudes ; avoir la conviction qu'il y a bien des livres bons et des livres mauvais ; se défier de soi-même et des conseils intéressés ; s'avouer loyalement pourquoi on lit tel livre ; ne pas dissimuler ses lectures.



10e devoir : Exercer à l'autodéfense. Savoir interrompre une lecture ; user d'antidotes : cultiver l'esprit de lutte et la personnalité ; prêter une particulière attention en temps de vacances, période de liberté et de préparation à la vie.

**

Troisième catégorie de devoirs : DIRIGER

11e devoir : Se préparer à ce rôle de guide qui exige la patience, le psychologie, la largeur d'esprit, la culture vaste, la loyauté complète, la sincérité, la délicatesse.

12e devoir : Préparer le lecteur. Créer en lui le préjugé favorable à notre rôle de guide ; débroussailler l'esprit de dispositions néfastes au bon fruit des lectures ; procurer par son exemple la belle influence des lectures saines ; montrer que ce n'est pas un jeu de dilettante que de lire, ni un amusement.

13e devoir : Apprendre à choisir ses lectures. Faire choisir ce que nous avons choisi ; dresser l'enfant à ne pas s'en laisser imposer mal à propos ; approcher tels livres plutôt qu'éloigner les autres ; attacher plus d'importance au fond qu'à la forme ; se montrer électrique dans le choix ; pouvoir tout lire devant sa mère ; ne pas choisir des livres au-dessus de son âge ; choisir des lectures qui complète notre formation ; établir un lien entre la vie et les lectures ; lire un peu en tous genres ; mettre en garde contre les œuvres sentimentales, journaux et périodiques.

14e devoir : Indiquer les sources de renseignement ; répertoires, tracts, bulletins d'œuvres.

15e devoir : Apprendre à s'organiser pour la lecture. Ménager à l'enfant une bibliothèque à lui ; l'aider à la garnir ; lui faire aimer et respecter les livres ; mettre à profit les organisations de lecture.

**

Quatrième catégorie de devoirs : FORMER

16e devoir : Ecartez les mauvaises façons de lire : Ne pas lire trop, ni trop vite ; ne pas transformer la lecture en élude, et pourtant ne pas lire en dilettante ; ne pas s'enfermer dans ses livres mais dominer ses lectures.

17e devoir : Enseigner la bonne manière de lire : lire avec attention, intelligence et méthode, avec le désir de s'instruire ; lire en restant actif, en prenant des notes ; lire avec esprit critique, en soulignant les fautes de l'auteur ; lire en soulignant la portée morale ou immorale du livre ou périodique.

18e devoir : Se préoccuper des autres en lisant : la jeunesse a le goût du service des autres ; songer au mal ; que peut faire aux autres une lecture ; ne pas diminuer sa capacité d'influence ; vouloir s'enrichir pour donner.



19^e devoir : Servir les autres par le livre. Donner de bons conseils, être de bons informateurs pour la lecture ; prêter des livres qui nous ont fait du bien ; songer à la portée de ce qui est imprimé.

20^e devoir : Aider les œuvres d'apostolat par le livre.

La collaboration des jeunes est précieuse mais doit être discrète quelques œuvres appellent leur concours ; prêt revues, la brochure à l'église, la bibliothèque paroissiale, bibliothèque d'œuvres, bibliothèque de classe. On se garde en gardant les autres.

CONCLUSION : Un écrivain anglais a dit qu'il y a quatre catégories de lecteurs, qu'il symbolise par un objet matériel et parlant : les éponges, les sabliers, les filtres et les diamants.

Il y a des lecteurs qui sont des éponges : ils gardent surtout les saletés qu'ils ont rencontrées.

Il y a des lecteurs qui sont des sabliers : ils ne retiennent rien, comme le sable passe totalement et vite d'un bord à l'autre.

Il y a des lecteurs qui sont des filtres : ils conservent ce qu'il y a de bon et d'utilisable, mais le bénéfice est tout personnel et individuel.

Il y a enfin des lecteurs qui sont des diamants ; au contact d'un foyer lumineux, ils s'emplissent de lumière et la communiquent aux autres.

Puissions-nous chacun et puissent nos jeunes n'être ni des éponges qui se gorgent de vilenies, ni des sabliers qui ne tirent nul profit de leurs lectures, ni des filtres qui y puissent seulement un avantage, mais des diamants qui connaissent la noble joie de vibrer et de servir par le moyen des lectures propres, fortifiantes et élevantes. Nous aurons bien réalisé les quatre mots d'ordre au sujet des lectures : veiller, protéger, diriger, former.

Il serait aussi profitable pour la jeunesse de lui faire remarquer combien le régime alimentaire du corps semble éclairer et recommander le régime sain des lectures. Il serait absurde de rester affamé ou anémisé devant un buffet bien garni ; ainsi faut-il en lisant, se nourrir de la pensée et de l'expérience des autres.... Comme on veille à ne pas manger dé viande avariée, de fruits vénéneux, même s'ils ont apparence attrayante, ainsi faut-il contrôler ses lectures.... Comme on se garde de trop manger par peur des indigestions, ou des lourdeurs d'estomac, ainsi faut-il avoir plus de goût pour la qualité que pour la quantité de ses lectures.... Comme on ne doit pas manger trop vite, mais prendre le temps de mastiquer pour digérer, ainsi doit-on méditer ses lectures et prendre le temps de les assimiler.... Comme les douceurs et les aliments sans vitamines ne soutiennent pas, ainsi les ouvrages mièvres, ne fortifient guère un esprit.... Comme les mets trop épiciés abîment l'estomac, ainsi les lectures trop pimentées gâtent les âmes.... Comme on se nourrit pour avoir plus de force à mettre au service du bien, ainsi doit-on chercher dans la lecture un moyen très efficace de servir les autres.... Et l'on pourrait prolonger encore cette assimilation qui frappera la jeune- se, parce qu'elle aime à partir du réel et de l'expérimenté.